

Conditions générales – Epsitec SA

A DISPOSITIONS LIMINAIRES COMMUNES

Les présentes Conditions Générales s'appliquent (1) à l'acquisition de logiciels standard de la ligne Cresus, leurs extensions, leur maintenance, les applications spécifiques (appelés ensemble ci-après le *Logiciel* ou les *Logiciels*) et (2) aux prestations d'assistance et de services fournis par Epsitec SA, société suisse sise à la rue de Neuchâtel 32, à 1400 Yverdon-les-Bains (ci-après *Epsitec*), commandées par le client, personne physique ou morale (ci-après le *Client*), par le biais du site Internet www.cresus.ch, www.epsitec.ch ou de l'un de ses synonymes (ci-après le *Site*), par téléphone, par courrier, par e-mail ou par l'intermédiaire d'un partenaire (distributeur ou revendeur de produits Cresus ou des services liés) (ci-après *Partenaire*).

Les présentes Conditions Générales sont un document juridique, constituant un contrat entre le Client et Epsitec, applicable aux Logiciels et aux prestations de service fournies par Epsitec. Le Client s'engage à respecter les termes de ce contrat, ainsi que les termes contenus dans les manuels d'utilisation et toute autre documentation relative à l'utilisation du Logiciel.

En installant le Logiciel ou en commandant le Logiciel ou une prestation de service, le Client accepte expressément et de façon irrévocable les présentes Conditions Générales dans leur intégralité. Si le Client n'accepte pas ces conditions, il ne doit ni commander ou installer le Logiciel, ni l'utiliser, ni recourir aux prestations de services d'Epsitec.

Epsitec se réserve le droit de refuser, à son gré et sans justification, une commande d'un Client, notamment en cas de facture impayée ou d'insolvabilité potentielle ou avérée.

B ACQUISITION ET UTILISATION DU LOGICIEL CRÉBUS

1 OBJET DES LOGICIELS CRÉBUS

1.1 Epsitec est l'éditeur des logiciels Crébus. Epsitec permet au Client d'acquérir des licences d'utilisation du Logiciel soit depuis son Site ou par l'entremise des Partenaires.

1.2 La liste des logiciels Crébus est définie sur le Site. Elle peut évoluer à la libre discrétion d'Epsitec.

1.3 La liste des systèmes d'exploitation supportés, compatibles avec chaque Logiciel, est définie sur le Site. Elle peut évoluer à la libre discrétion d'Epsitec.

2 CONTRAT DE LICENCE

2.1 Le contrat de licence accorde au Client qui l'accepte, le droit perpétuel, non-exclusif et non-transférable, d'installer et d'utiliser localement une instance du Logiciel sur un seul ordinateur, aux modalités et conditions prévues par les présentes Conditions Générales et par la documentation y relative et contre paiement du prix de la licence.

2.2 Dans le cas où le Client a acquis une licence multiposte, il a le droit d'installer et d'utiliser autant d'instances que prévu par la licence. Il en est de même des licences supplémentaires ou des licences de consultation.

2.3 Outre l'installation de l'instance principale ou en cas de licences multipostes, des instances principales, le Client n'est pas autorisé à faire d'autres copies du Logiciel, sauf si le Client effectue des copies du Logiciel aux seules fins de sauvegarde ou d'archivage.

2.4 Le contrat de licence formalisé par les présentes Conditions Générales ne constitue pas une vente du Logiciel d'origine : Epsitec conserve l'entière propriété du Logiciel, ainsi que de toutes les copies qui auront été effectuées, sous quelque forme ou support que ce soit.

3 LICENCES SUPPLÉMENTAIRES, CHANGEMENT DE LICENCE ET TRANSFERT DU LOGICIEL

3.1 Le Client peut acquérir des licences supplémentaires, demander des changements de licences ou solliciter le transfert du logiciel.

3.2 Dans ces cas, sa licence de base doit avoir un droit aux mises à jour valable. Dans le cas contraire, il doit, préalablement, procéder à l'acquisitions d'un Abonnement aux mises à jour (12).

3.3 Le Client, bénéficiaire d'une licence d'utilisation du Logiciel, peut, avec l'accord préalable d'Epsitec, transférer de manière permanente à un tiers le Logiciel original (y compris toutes les mises à jour et extensions), toutes ses copies et sa documentation, à condition qu'il n'en conserve aucune copie et que le tiers bénéficiaire du transfert soit lié par les termes et conditions des présentes Conditions Générales et de la documentation à laquelle il se réfère, par acceptation expresse et écrite. Si le Logiciel est transféré avec une mise à jour, tout transfert doit également comprendre toutes les versions antérieures du Logiciel.

3.4 Dans l'hypothèse où le Client souhaite vendre ou se débarrasser de l'ordinateur contenant le Logiciel, il s'engage au préalable à supprimer irrévocablement le Logiciel et, sur demande d'Epsitec, de le lui confirmer par écrit.

4 CONTRAT DE LICENCE POUR LES EXTENSIONS AUX LOGICIELS CRÉBUS

4.1 Epsitec permet au Client d'acquérir une ou plusieurs extensions pour un Logiciel de base. Les contrats correspondants peuvent être conclus depuis son Site ou au travers de ses Partenaires.

4.2 La liste des extensions des Logiciels Crébus ainsi que leurs prix sont définis sur le Site et peuvent évoluer à la libre discrétion d'Epsitec.

4.3 Un Logiciel présenté comme extension remplace et/ou complète le Logiciel qui a fondé le droit du Client à la mise à jour. À compter de l'installation de l'extension, le Client s'engage à ne plus utiliser le Logiciel initial, excepté en tant que partie du Logiciel bénéficiant d'une extension. Le Client s'engage expressément à n'utiliser le Logiciel résultant de cette mise à jour qu'en conformité avec les présentes Conditions Générales.

4.4 L'acquisition d'une extension requiert une version à jour du Logiciel de base.

4.5 Une extension est rattachée à la licence du Logiciel de base : si le Logiciel de base est soumis à un contrat de location, la licence de l'extension sera aussi soumise aux conditions du contrat de location.

5 CONTRAT D'ABONNEMENT À CRÉBUS E-TRANSFERT

5.1 L'extension Crébus E-transfert est soumise aux présentes Conditions Générales au même titre qu'un Logiciel.

5.2 En outre :

(1) Cette extension requiert un abonnement valable que l'utilisateur souscrit directement auprès d'Epsitec. L'utilisateur dont l'abonnement est échu doit soit (a) cesser immédiatement d'utiliser l'extension Crébus E-transfert, soit (b) renouveler l'abonnement auprès d'Epsitec.

(2) La licence d'utilisation de l'extension Crébus E-transfert est liée à un ordinateur.

(3) L'utilisateur doit impérativement disposer, pour chaque ordinateur où l'extension Crébus E-transfert est installée, d'un abonnement correspondant valable.

5.3 L'extension Crébus E-transfert est souscrite par le Client au moyen d'un formulaire ad hoc que le Client remplit et retourne à Epsitec avant l'installation initiale du produit, ou le cas échéant, via le Site.

5.4 L'abonnement initial échoit le 31 décembre de la deuxième année après sa conclusion. La première année, il est facturé pro rata temporis.

5.5 L'abonnement est ensuite renouvelé tacitement d'année civile en année civile. Il peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis donné deux mois avant l'échéance.

5.6 L'utilisation du produit sans abonnement valable est une infraction aux présentes Conditions Générales.

5.7 L'exploitation de l'extension Crébus E-transfert requiert une version à jour des Logiciels de base.

6 CONTRAT DE LOCATION DE LOGICIEL

6.1 Le contrat de location porte sur la location d'un Logiciel par le Client auprès d'Epsitec. Le contrat de location équivaut à un contrat de licence joint à un Abonnement aux mises à jour, limités tous deux à la durée du contrat de location.

6.2 Le contrat de location est souscrit par le Client au moyen d'un formulaire ad hoc que le Client remplit et retourne à Epsitec avant l'installation initiale du produit ou, le cas échéant, via le Site.

6.3 Sauf indication contraire, le contrat de location est conclu initialement pour 6 six) mois ; il est ensuite renouvelé tacitement de six

mois en six mois. Il peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis donné deux mois avant l'échéance.

6.4 L'utilisation du Logiciel sans contrat de location valable est une infraction aux présentes Conditions Générales.

6.5 À l'expiration du contrat, le Logiciel cessera de fonctionner. Si le Client le souhaite, Epsitec pourra exporter les données dans un format de fichier plat, aux tarifs publiés sur le Site.

7 CONTRAT D'HÉBERGEMENT

7.1 Epsitec ne propose pas directement de contrat d'hébergement (hosting).

7.2 L'hébergement est laissé aux soins d'un hébergeur reconnu par Epsitec. Il est soumis aux conditions propres dudit hébergeur. L'hébergeur peut offrir, outre l'hébergement, d'autres prestations à ses propres conditions. Les prestations offertes par l'hébergeur n'engagent nullement Epsitec.

7.3 Epsitec met à disposition du Client la possibilité d'exploiter les Logiciels en mode hébergé. Le Client souscrit alors à un contrat de location « Crésus as a Service » qui permet à un ou plusieurs utilisateurs d'exploiter le Logiciel sous contrat, selon le nombre de licences acquises et ce depuis un nombre illimité de terminaux « Remote Desktop ».

7.4 La liste des Logiciels disponibles en mode hébergé est définie sur le Site et peut évoluer à la libre discrétion d'Epsitec.

8 CONTRAT D'APPLICATIONS SPÉCIFIQUES

8.1 Epsitec développe des applications spécifiques qui, basées sur les logiciels Crésus standard, permettent aux Clients de bénéficier de fonctions particulières. Ces applications spécifiques doivent, en règle générale, faire l'objet d'adaptations afin de répondre au mieux aux besoins du Client.

8.2 La fourniture du ou des Logiciels, des travaux d'analyse et de développement, ainsi que toutes prestations y relatives, font l'objet d'un Contrat d'application spécifique. Les présentes Conditions Générales font partie intégrante de ce contrat.

8.3 Les applications spécifiques sont mises à disposition du Client sous la forme d'un contrat de licence (2) ou d'un contrat de location (6).

8.4 Les applications spécifiques peuvent faire l'objet de prestations de maintenance.

8.5 Les prestations de Mise à jour ponctuelle (11), de Crésus Service mises à jour (12) ou de Crésus Service complet (17) s'appliquent par analogie.

8.6 La réalisation d'évolutions pour une application spécifique est traitée conformément à la clause 10.6.

9 PRÉCAUTION ET PRÉVENTION D'UTILISATION ABUSIVE

9.1 Le Client s'engage à prendre toutes les mesures et précautions commandées par les circonstances, afin que le Logiciel et ses éventuelles copies demeurent sous son contrôle, notamment afin de prévenir tout risque d'utilisation abusive, de copie et/ou de distribution du Logiciel.

C MAINTENANCE

10 PRESTATIONS DE MAINTENANCE

10.1 Epsitec assure la maintenance du Logiciel (ci-après *Maintenance*) en vue de l'utilisation du Logiciel. La Maintenance comprend

des prestations (1) correctives (élimination d'erreurs), (2) adaptatives (adaptation aux modifications de l'environnement) et (3) améliorantes (extension des fonctions).

10.2 La Maintenance est mise à disposition du Client sous la forme d'Abonnement aux mises à jour, dans la mesure où le Client y a souscrit et s'en est acquitté.

10.3 Epsitec est seule responsable des prestations de Maintenance qu'elle souhaite mettre à disposition du Client.

10.4 Un Logiciel présenté comme une mise à jour remplace et/ou complète le Logiciel qui a fondé le droit du Client à la mise à jour. À compter de l'installation de la mise à jour, le Client s'engage à ne plus utiliser le Logiciel initial, excepté en tant que partie du Logiciel mis à jour. Le Client s'engage expressément à n'utiliser le Logiciel résultant de cette mise à jour qu'en conformité avec les présentes Conditions Générales.

10.5 La réalisation d'évolutions spécifiques, d'adaptations ou de modifications des Logiciels réalisées sur demande explicite du Client font l'objet d'accords particuliers et de rémunérations séparées.

11 MISE À JOUR PONCTUELLE

11.1 L'acquisition d'une mise à jour ponctuelle donne accès aux mises à jour du Logiciel correspondant, pendant deux ans à partir de son acquisition. Le Client commande ce droit aux mises à jour via le Site ou par accord particulier.

11.2 Par sa souscription, le Client accepte les présentes Conditions Générales.

12 ABONNEMENT AUX MISES À JOUR

12.1 Le contrat Crésus « Abonnement aux mises à jour » donne accès aux mises à jour du Logiciel correspondant, au Client y ayant souscrit via le Site ou par accord particulier.

12.2 Outre les droits aux mises à jour, l'Abonnement aux mises à jour peut donner accès à des services spécifiques. Ces services sont à la libre discrétion d'Epsitec et peuvent par exemple, inclure :

- Crésus Banking – échange de données avec les banques & PostFinance (ISO 20022).

- Crésus Partout – consultation & édition des données des employés par Internet.

- Crésus Pay – saisie de paiements depuis un smartphone.

- Crésus Synchro – comptabilisation des écritures par Internet.

Ces services ne sont plus disponibles si le droit aux mises à jour est échu.

12.3 Si le Client a une licence de site ou des licences supplémentaires et souhaite souscrire un Abonnement aux mises à jour, il doit alors souscrire un Abonnement aux mises à jour pour toutes les instances du logiciel.

12.4 Par sa souscription, le Client accepte les présentes Conditions Générales.

12.5 La souscription initiale porte sur une durée de deux ans renouvelable tacitement d'année en année, sauf résiliation écrite par l'une des parties au minimum deux mois avant l'échéance.

D ASSISTANCE ET SERVICES

13 PRESTATIONS D'ASSISTANCE

13.1 Epsitec propose deux types de prestations d'assistance :

(1) L'assistance administrative (14);

(2) L'assistance technique (15).

13.2 Ces prestations d'assistance sont proposées par téléphone aux numéros, horaires et conditions de prix indiqués sur le Site.

13.3 Epsitec n'offre aucune garantie quant aux délais de réponse.

13.4 En y recourant, le Client accepte les présentes Conditions Générales.

14 ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

14.1 Le service d'assistance administrative répond exclusivement aux questions relatives aux conditions d'achat ou à la facturation des prestations d'Epsitec.

15 ASSISTANCE TECHNIQUE

15.1 Le service d'assistance technique est à disposition du Client pour répondre aux questions techniques relatives à l'utilisation des Logiciels.

15.2 L'assistance technique peut être sollicitée par téléphone ou via le Site.

15.3 En sollicitant une assistance, le Client accepte en particulier qu'Epsitec se connecte à distance par connexion Internet, afin d'accéder au Logiciel. Il accepte par là même le transfert de son écran et la prise de contrôle par Epsitec. En particulier, il déclare accepter que le collaborateur d'Epsitec assurant le service d'assistance ait connaissance de données privées et de documents éventuellement affichés sur l'écran du client. Le Client autorise en outre expressément Epsitec à utiliser tous les moyens techniques qui semblent nécessaires à l'intervention.

15.4 Le prix et les conditions de l'assistance à distance sont indiqués sur le Site.

15.5 Afin de répondre au mieux aux sollicitations de ses Clients, Epsitec met à disposition des collaborateurs formés pour assurer ces prestations d'assistance.

15.6 Epsitec ne garantit pas pouvoir répondre à toutes les questions de ses Clients, en particulier celles qui ne se rapportent pas directement à l'utilisation du Logiciel.

15.7 Le Client est responsable de réaliser une sauvegarde (backup) de ses données avant une intervention de l'assistance technique. Epsitec ne saurait être tenue responsable en cas de dommage direct ou indirect consécutif à une telle assistance.

16 CONTRAT DE FORMATION

16.1 Epsitec propose à ses Clients des cours de formation. De bonnes connaissances métier (comptabilité, gestion des salaires, etc.) sont des prérequis indispensables. Ces cours peuvent être des cours collectifs (ci-après *Cours Crésus*) ou des cours personnalisés.

16.2 Les Cours Crésus ont en général lieu dans les locaux d'Epsitec à Yverdon-les-Bains (au maximum une douzaine de participants).

16.3 Les Cours Crésus sont proposés aux dates et conditions de prix indiqués sur le Site et sont soumis aux présentes Conditions Générales. Pour les cours d'une journée, le repas de midi est inclus dans les tarifs indiqués.

16.4 L'inscription à un Cours Crésus est définitive, sous réserve des places disponibles. La fac-

ture fait office de convocation et de confirmation de participation. La finance du cours doit être payée dès réception de la facture, au plus tard 10 jours avant le début du cours.

16.5 Les frais d'annulation à un Cours Crésus sont les suivants :

- (1) 50.- de participation aux frais de gestion dès l'envoi de la facture/convocation;
- (2) Sauf en cas de force majeure motivée par écrit : 50% du prix du cours jusqu'à 7 jours avant le cours, montant total dû à moins de 7 jours avant le début du cours.

16.6 Epsitec se réserve le droit de reporter ou d'annuler un Cours Crésus n'ayant pas un nombre suffisant d'inscrits, sans être redevable de quelque dommage-intérêt que ce soit, après en avoir averti les participants. Dans un tel cas, la finance d'inscription du Client peut être reportée sur un prochain cours ou remboursée.

16.7 Les cours personnalisés font l'objet d'un accord particulier entre le Client et Epsitec.

16.8 Epsitec n'assume aucune responsabilité pour les vols ou objets perdus par le Client dans les locaux des cours.

16.9 Le Client est responsable des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.

16.10 Epsitec ne couvre pas les participants en cas d'accident.

16.11 Toute reproduction de supports de cours, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable d'Epsitec.

17 CONTRAT CRÉBUS SERVICE « COMPLET »

17.1 Le contrat Crésus Service « complet » s'applique au Logiciel sous contrat, au Client y ayant souscrit via le Site ou par accord particulier.

17.2 Il comprend :

- (1) Les mises à jour du Logiciel correspondant;
- (2) L'hébergement des sauvegardes de données cryptées pour 5 fichiers (mandats), que le Client mettra à jour régulièrement par Internet. Sur demande, la dernière sauvegarde sera renvoyée au Client;
- (3) Un rabais de 20% sur la formation dispensée par Epsitec (Cours Crésus ou formation spécifique). Les éventuels frais de déplacements sont exclus de ce rabais;
- (4) Un rabais de 20.- sur chaque intervention à distance par Internet.
- (5) Une licence compatible avec une exploitation sous Windows Terminal Server (prérequis : Logiciel en version LARGO), permettant d'exploiter Crésus à distance avec un « Remote Desktop ».

17.3 Par sa souscription, le Client accepte les présentes Conditions Générales.

17.4 La souscription initiale porte sur une durée de deux ans renouvelable tacitement d'année en année, sauf résiliation écrite par l'une des parties au minimum deux mois avant l'échéance.

18 INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

18.1 Sur demande et selon accord particulier soumis aux présentes Conditions Générales, Epsitec peut assurer l'installation et la mise en service du Logiciel, ainsi qu'assister le Client au paramétrage du Logiciel et ce, notamment sous la forme de « Service packs ».

18.2 En règle générale, ces prestations sont effectuées en régie, aux conditions tarifaires indiquées sur le Site. Ces prestations sont soumises aux présentes Conditions Générales.

19 TRANSFERT DE DONNÉES

19.1 Les fichiers existants du Client (adresses, articles au format Excel ou de type texte tabulé ou avec séparateur standard) peuvent en principe être transférés en format Crésus ou exportés depuis Crésus, sous réserve de la cohérence des données. La cohérence des données reste de l'entière responsabilité du Client.

19.2 En règle générale, ces prestations sont effectuées en régie, aux conditions tarifaires indiquées sur le Site. Ces prestations sont soumises aux présentes Conditions Générales.

20 CONTRAT POUR PRESTATION DE SERVICES D'ASSISTANCE

20.1 Epsitec peut être amenée à fournir, directement ou par des prestataires tiers, d'autres prestations de services. Lesdits Services d'Assistance font l'objet d'un accord particulier entre Epsitec et le Client soumis aux présentes Conditions Générales.

E PROCÉDURE DE COMMANDE

21 COMMANDE DE LOGICIEL OU DE SERVICES

21.1 Un contrat entre le Client et Epsitec est conclu aux présentes conditions lorsque le Client passe une commande (du Logiciel ou services) par lettre, e-mail, téléphone, oralement ou en ligne, sur le Site et que cette dernière est acceptée par Epsitec ou lorsque le Client acquiert un Logiciel auprès de l'un des Partenaires.

21.2 Les différentes prestations auxquelles le Client peut souscrire (contrat de Licence du Logiciel, évolution du Logiciel, extension du Logiciel, mise à jour ponctuelle du Logiciel, contrat Crésus Service « mises à jour » et « complet » et les « Service packs ») à l'exception du contrat de Licence de Logiciel pour Applications Spécifiques et du contrat de Maintenance pour Application Spécifique, peuvent être contractées via le Site.

21.3 L'envoi de la commande par le Client implique son adhésion expresse et irrévocable aux présentes Conditions Générales, dans leur intégralité aux conditions de prix définies sur le Site ou par un accord particulier.

21.4 Dans le cas d'une acquisition du Logiciel auprès d'un Partenaire, la remise du support contenant le Logiciel au Client par le distributeur contre paiement du prix au distributeur implique son adhésion expresse et irrévocable aux présentes Conditions Générales, dans leur intégralité.

21.5 Dans le cas d'une commande via le Site, la commande est envoyée à la validation du bouton « Passer la commande » qui est assimilé à la signature manuscrite. Dans les autres cas, c'est la signature manuscrite du Client qui fait foi. Une commande par e-mail est considérée comme une commande écrite valable. Une fois la commande validée, elle ne peut plus être modifiée ou annulée.

21.6 Une commande ne devient définitive, en règle générale, qu'après son acceptation par Epsitec signifiée par l'envoi d'une confirmation de commande ou facture et des éventuels numéros d'identification personnels au Client dans le cas où il s'agit d'un contrat de licence et que le Client installe le Logiciel personnellement.

22 CONDITIONS DE LIVRAISON

22.1 La livraison se fait à l'adresse (physique ou électronique) indiquée par le Client. Elle est réputée être effectuée dès la mise à disposition du Logiciel au Client par son expédition ou par son téléchargement en ligne.

22.2 Les frais de livraison éventuels sont facturés aux taux indiqués sur la confirmation de commande ou la facture.

22.3 Les frais de retour ou de réexpédition imputables à une erreur ou à une négligence du Client seront facturés au Client.

22.4 Des délais de livraison peuvent être indiqués sur la confirmation de commande ou sur la facture. Ces délais sont indicatifs.

22.5 En aucun cas un retard de livraison ne saurait justifier une demande de dommages-intérêts, ni une annulation de commande à l'égard d'Epsitec.

23 ACTIVATION

23.1 L'activation associe un Logiciel à un ordinateur. Pendant l'activation, le Logiciel contacte automatiquement le Site afin de confirmer que la licence est associée à un seul ordinateur. Ce processus est appelé activation. L'activation est destinée à identifier les modifications non autorisées des fonctions de concession de licence ou d'activation du Logiciel, ainsi qu'à empêcher l'utilisation non autorisée du Logiciel.

23.2 Le Client n'est autorisé à utiliser le Logiciel que sur un et un seul ordinateur sauf en cas d'acquisition de licence multiposte (2.3).

23.3 Pendant l'activation, le Logiciel envoie au Site des informations sur le Logiciel et l'ordinateur du Client. Ces informations incluent notamment les données mentionnées à la clause 41.

23.4 Si l'ordinateur du Client est connecté à Internet, le Logiciel se connecte automatiquement au Site pour être activé. Le Client peut également activer le Logiciel manuellement.

23.5 Il se peut que le Client doive réactiver le Logiciel si des modifications sont apportées au Logiciel.

23.6 Pendant l'activation en ligne, si les fonctions de licence ou d'activation du Logiciel sont déclarées contrefaites ou sans licence appropriée, l'activation échouera. Le Logiciel informe le Client si le Logiciel ne bénéficie pas d'une licence considérée comme appropriée.

23.7 Si le Client souhaite transférer le Logiciel d'un ordinateur à un autre, il doit au préalable désactiver le Logiciel sur le premier ordinateur.

23.8 Dans ce cas, le Client doit immédiatement cesser d'utiliser le Logiciel sur l'ordinateur désactivé et détruire tous les composants qui pourraient résider sur ledit ordinateur.

24 RÉCEPTION DU LOGICIEL

24.1 Il incombe au Client de vérifier et de tester le Logiciel immédiatement au moment de sa livraison et de faire toutes réclamations quant à d'éventuels défauts ou non-conformités; lesdites réserves et réclamations doivent être adressées à Epsitec par lettre recommandée dans les meilleurs délais, mais au plus tard 90 jours à compter de la livraison initiale du Logiciel (Période de garantie).

24.2 Dans le cas où, passé les délais susmentionnés, aucune réclamation écrite n'est parvenue à Epsitec, le Logiciel est réputé être accepté tacitement.

<p>24.3 L'utilisation ou la mise en œuvre du Logiciel dans un environnement de production est considéré comme une acceptation tacite du Logiciel par le Client.</p> <p>24.4 Dans le cas où le Logiciel est installé par Epsitec, le Client peut être tenu de procéder au contrôle du Logiciel en présence d'Epsitec et de signer un procès-verbal d'acceptation de livraison à Epsitec.</p> <p>24.5 Si le contrôle ne révèle aucun défaut, le Client accepte la prestation en apposant sa signature au procès-verbal.</p> <p>24.6 La réception, attestée par le Client par sa signature du procès-verbal, a également lieu si le contrôle révèle des défauts mineurs. Epsitec élimine dans ce cas les défauts constatés dans le cadre de ses prestations de garantie. Un défaut est considéré comme mineur si les fonctions essentielles du système sont utilisables.</p> <p>24.7 La réception est reportée en cas de défaut majeur. Epsitec élimine les défauts constatés dans les meilleurs délais et invite à temps le Client à participer à un nouveau contrôle. Si ce dernier révèle de nouveaux défauts majeurs sans que les parties puissent s'entendre sur la suite des opérations, le contrat prend fin et tous les versements déjà opérés sont remboursés. Le Client n'a, dans un tel cas, aucun droit à des éventuels dommages-intérêts. Est considéré comme majeur tout défaut qui n'est pas mineur.</p> <p>24.8 En l'absence d'un procès-verbal, et passé la période de garantie susmentionnée, si aucune réclamation écrite n'est parvenue à Epsitec, le Logiciel est réputé être accepté tacitement.</p> <p>24.9 L'utilisation par le Client du Logiciel et de son paramétrage éventuel implique que le Client a contrôlé l'entier de sa fonctionnalité, ainsi que la validité des documents produits. Dans ce cas, le Client est responsable des éventuels dysfonctionnements.</p> <p>25 DROIT DE RÉTRACTION</p> <p>25.1 À l'exception des applications ou des développements spécifiques, des extensions ou des mises à jour, le Client est en droit de rétracter le contrat de licence dans les 10 (dix) jours après réception du Logiciel.</p> <p>25.2 La rétraction doit être envoyée par écrit à Epsitec à l'adresse mentionnée dans les clauses liminaires. La date d'envoi fait foi pour l'observation du délai.</p> <p>25.3 En cas de rétraction, la clause 47.2 s'applique par analogie.</p> <p>26 GARANTIE</p> <p>26.1 Le Logiciel étant conçu et proposé comme un Logiciel à usage général, Epsitec garantit uniquement que le Logiciel permettra une utilisation conforme, pour l'essentiel, aux descriptions contenues dans son manuel d'utilisation et/ou dans les documents écrits accompagnants le Logiciel. Cette garantie est limitée à une période de garantie de nonante (90) jours à compter de la date de la livraison du Logiciel au Client et ce pour autant que le Client ait avisé Epsitec par écrit des défauts constatés dans le délai susmentionné.</p> <p>26.2 Les extensions ne font pas l'objet de garantie. La garantie des travaux exécutés dans le cadre des prestations de maintenance échoit à l'échéance du contrat y relatif.</p> <p>26.3 Epsitec ne garantit pas que le Logiciel soit adéquat par rapport aux besoins du Client ni à la législation.</p>	<p>26.4 Epsitec n'assume d'aucune manière le fonctionnement du Logiciel sur un système d'exploitation non supporté (1.3).</p> <p>27 EXÉCUTION DE LA GARANTIE</p> <p>27.1 En cas d'exécution de la garantie, la seule obligation d'Epsitec sera, à choix pour Epsitec, le remboursement du prix du Logiciel ou le remplacement ou la réparation du Logiciel. Pour être exécutée, cette garantie implique la restitution à Epsitec du Logiciel complet, y compris les manuels d'utilisation et autre documentation, accompagné de la preuve d'achat de la licence. La présente garantie ne sera pas applicable si la défectuosité du Logiciel résulte d'un accident, d'un événement fortuit ou d'un cas de force majeure, d'un usage abusif, d'une utilisation non-conforme ou d'un virus. Tout Logiciel remplacé par Epsitec bénéficiera d'une nouvelle garantie de nonante (90) jours à compter de la date de livraison du nouveau Logiciel.</p> <p>28 EXCLUSION D'AUTRES GARANTIES</p> <p>28.1 Dans les limites des dispositions légales applicables, Epsitec n'accorde aucune autre garantie, expresse ou tacite, sous quelque forme que ce soit, que celle qui est décrite ci-dessus. En particulier, Epsitec exclut les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier ou obligation de résultat concernant le Logiciel, les manuels d'accompagnement, les documents et le matériel connexe.</p> <p>28.2 Epsitec ne peut en aucun cas être tenue responsable de tout dommage direct, incident, indirect ou accessoire de quelque nature que ce soit (notamment toute perte de bénéfices, manque à gagner, interruption d'activité, perte de données ou autre perte financière) découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le Logiciel.</p> <p>F PRESTATIONS ÉLECTRONIQUES</p> <p>29 PRESTATIONS ÉLECTRONIQUES</p> <p>29.1 Les prestations électroniques proposées par Epsitec sont définies sur son Site. Epsitec se réserve le droit de modifier ces prestations en tout temps. De plus, Epsitec se réserve à tout moment le droit de facturer ses prestations électroniques, respectivement de modifier les tarifs déjà existants.</p> <p>30 RESPECT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT FINANCIER</p> <p>30.1 Le Client qui utilise des prestations électroniques mises à disposition par Epsitec lui permettant de communiquer avec son institut financier (banque ou PostFinance) s'engage à respecter les conditions générales de son institut financier en la matière.</p> <p>31 MOYEN DE LÉGITIMATION (LÉGITIMATION PERSONNELLE)</p> <p>31.1 L'accès aux prestations électroniques de l'institut financier est défini par celui-ci. Epsitec n'offre qu'un moyen d'y accéder.</p> <p>31.2 Le Client prend connaissance et accepte qu'Epsitec ne puisse ni contrôler qui reçoit les moyens de légitimation, ni qui les utilise. Il appartient au seul Client de surveiller l'emploi des moyens de légitimation (sont considérés comme moyens de légitimation tels que numéro d'utilisateur, mot de passe personnel, certificat, token ou tout autre moyen d'identification électronique).</p> <p>Toute personne qui s'identifie comme indiquée ci-dessus est considérée par Epsitec comme autorisée à recourir aux prestations électroniques. Le Logiciel peut alors lui accorder l'accès, sans autre vérification de son droit, à consulter, respectivement à mettre à sa disposition et à accepter ses ordres et ses</p>	<p>communications. Cela vaut aussi dans les cas où il ne s'agit pas de la personne effectivement autorisée.</p> <p>Le Client assume tous les risques inhérents à une utilisation – également abusive – de ses moyens de légitimation.</p> <p>32 RÉCLAMATION DU CLIENT</p> <p>32.1 Le Client qui, après transmission à son institut financier d'un ordre (par exemple ordre de paiement) par voie électronique grâce à un logiciel Crésus, se rend compte que son ordre ne pourra être exécuté par son institut financier, doit alors s'adresser à son institut financier dans les plus brefs délais.</p> <p>33 ERREURS DE TRANSMISSION</p> <p>33.1 Le dommage provenant de l'utilisation d'Internet ou de tout autre moyen de transmission, en particulier par suite de pertes, retards, malentendus, irrégularités ou doubles expéditions, est à la charge du Client.</p> <p>34 EXCLUSION DE GARANTIE ET DE RESPONSABILITÉ</p> <p>34.1 Epsitec ne garantit ni un accès illimité aux canaux électroniques, ni une utilisation sans restriction des prestations. De même, Epsitec ne peut assurer une mise à disposition absolue des services dépendants d'Internet. Epsitec ne peut pas non plus assurer que les informations qu'elle transmet au Client lui parviennent effectivement et dans le délai utile.</p> <p>34.2 Epsitec n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et à l'intégralité des données électroniques transmises. Les informations, particulièrement sur les comptes et dépôts (soldes, relevés, transactions, etc.), ainsi que les informations généralement accessibles, comme le cours des devises (tels que les cours mensuels de l'AFC), sont considérées comme temporaires et sans engagement.</p> <p>34.3 Epsitec décline toute responsabilité quant au matériel de communication du Client, à l'accès technique aux prestations électroniques ainsi qu'aux logiciels ou composants complémentaires fournis par des tiers.</p> <p>34.4 Le trafic lié aux prestations électronique utilise le réseau ouvert d'Internet.</p> <p>Epsitec décline toute responsabilité pour les dommages pouvant découler de ce réseau. Dans le cas où Epsitec décelerait un risque quelconque lié à la sécurité, elle se réserve le droit d'interrompre les prestations électroniques jusqu'à résolution du problème.</p> <p>Epsitec n'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages causés par une telle interruption ou un blocage au sens du chiffre 35 des présentes conditions.</p> <p>Epsitec n'assume aucune responsabilité pour les dommages consécutifs à des dérangements, interruptions ou retards, tout particulièrement dans le traitement des données.</p> <p>35 BLOCAGE</p> <p>35.1 Epsitec peut bloquer en tout temps et sans avis préalable l'accès de l'utilisateur et/ou de l'une ou de toutes les personnes légitimées, à certaines ou à toutes les prestations.</p> <p>36 SÉCURITÉ</p> <p>36.1 Au vu de l'évolution rapide des moyens informatiques, il n'est pas possible de garantir une sécurité absolue. Le terminal et/ou le réseau informatique du Client pourraient présenter des faiblesses.</p>
--	--	---

<p>36.2 Epsitec recommande au Client de prendre toutes les mesures de protection recommandées, notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser un logiciel antivirus à jour; - utiliser un système d'exploitation à jour; - utiliser un navigateur Internet à jour; - utiliser une connexion Internet sécurisée. 	<p>ou selon plan de paiement convenu par les parties. Epsitec se réserve néanmoins le droit de requérir le paiement d'avances en fonction de l'avancement des travaux ou d'appliquer un autre plan de paiement, au cas par cas.</p>	<p>communiquées, notamment la remise des codes d'accès et des numéros d'identification personnels, contre l'accès par des tiers non autorisés.</p>
<p>36.3 Epsitec décline toute responsabilité quant à la sécurisation de l'équipement informatique du Client et de l'infrastructure des fournisseurs d'accès et des instituts financiers.</p> <p>36.4 La Confédération Suisse propose quelques mesures de protection informatique.</p> <p>Voir www.melani.admin.ch.</p>	<p>39.8 Si, à l'échéance d'une facture, le Client ne l'a ni payée, ni contestée par écrit avec indication des motifs, Epsitec peut, sans autre avertissement :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) suspendre la fourniture de ses prestations de service pour tous les contrats passés avec le Client (par ex. blocage du service de mise à jour, désactivation du Logiciel ou du Logiciel de base ou refus d'assistance technique); (2) prendre d'autres mesures pour prévenir toute augmentation du dommage subi; (3) et/ou résilier tous les contrats avec effet immédiat et sans dédommagement. 	<p>42 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ</p> <p>42.1 Toutes les indications au sujet du Logiciel et des prestations de service et de leur prix sont faites à titre informatif uniquement. Epsitec ne saurait être tenue responsable pour d'éventuelles erreurs ou omissions dans les images ou le descriptif des Logiciels et/ou ne saurait être tenue de garantir une disponibilité constante des Logiciels, et des prestations de services offerts. Epsitec décline toute responsabilité quant aux fautes d'impression et aux différences entre l'image sur l'écran et le produit original.</p>
<p>37 DEVOIRS DE DILIGENCE DU CLIENT DES PRESTATIONS ÉLECTRONIQUES</p> <p>37.1 Le Client a l'obligation de contrôler lui-même l'intégralité et l'exactitude des données qu'il transmet.</p> <p>37.2 Le Client est tenu de réduire au maximum les risques pouvant nuire à la sécurité des données liées à l'utilisation d'Internet, en ayant recours à ses propres moyens de prévention.</p>	<p>39.9 Le cas échéant, Epsitec perçoit des frais de rappel. Tous les frais occasionnés à Epsitec par le retard dans le paiement sont à la charge du Client, notamment les frais de rappels, administratifs, les intérêts moratoires ainsi que les éventuels frais de procédure.</p>	<p>42.2 En cas de mises à jour, les fonctionnalités d'un Logiciel peuvent s'écarter de la documentation.</p> <p>42.3 En outre, Epsitec ne saurait être tenue pour responsable de dommages directs, indirects, fortuits ou consécutifs de quelque nature que ce soit survenant en rapport avec le Logiciel, leur installation, leur mise à jour, leur utilisation ou le Site ou d'une prestation de service (p.ex. intervention à distance de l'assistance technique), en particulier toute perte de bénéfices, manque à gagner, interruption d'activité, perte de données ou autre perte financière.</p>
<p>38 ENREGISTREMENT ET CONSERVATION DES JUSTIFICATIFS FINANCIERS</p> <p>38.1 Dans le cadre des prescriptions légales éventuelles, le Client est responsable en particulier du contenu, de l'enregistrement et de la conservation des justificatifs financiers. Le Client prend connaissance du fait que le justificatif financier électronique peut être mis à la disposition du Client via les Logiciels et ce sous sa propre responsabilité.</p>	<p>H AUTRES CLAUSES CONTRACTUELLES</p> <p>40 COMPTE CLIENT</p> <p>40.1 Le Compte Client permet au Client de se connecter au Site afin de commander des Logiciels ou de gérer l'activation de ses Logiciels, par exemple.</p> <p>40.2 Le Client accède à son compte au moyen d'un identifiant (nom d'utilisateur et mot de passe) ou toute autre méthode définie par Epsitec.</p> <p>40.3 Le Client suit les directives d'inscription. Il est responsable de l'exécution complète et adéquate de la procédure d'inscription et s'engage à fournir des données personnelles conformes à la réalité.</p>	<p>43 DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & INDUSTRIELLE</p> <p>43.1 Le Logiciel ainsi que la documentation qui l'accompagne, sont protégés par la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, les traités internationaux en matière de droit d'auteur, ainsi que toute autre réglementation ou traité applicables en matière de propriété intellectuelle. Sauf autorisation écrite et préalable d'Epsitec, il est interdit de :</p>
<p>G CONDITIONS FINANCIÈRES</p> <p>39 PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT</p>	<p>40.4 Le Client accepte de fournir les informations exactes et complètes au moment de sa commande sur le Site et s'engage à les mettre à jour sur son Compte Client afin qu'elles restent exactes et complètes. Le Client accepte qu'Epsitec conserve et utilise ces données fournies en vue de la tenue du Compte Client et de la facturation.</p> <p>40.5 Le Client accepte d'office les présentes Conditions Générales lorsqu'il s'inscrit pour un Compte Client ou lorsqu'il utilise un des Logiciel ou services Epsitec.</p>	<p>(1) reproduire, même partiellement, le Logiciel et/ou sa documentation, et notamment de le modifier ou de l'inclure dans un autre Logiciel;</p>
<p>39.1 L'ensemble des tarifs du Logiciel (logiciels de base des logiciels, mises à jour, extensions et des prestations d'assistance et de services) en vigueur sont publiés sur le Site. Il en est de même des frais annexes (déplacement, repas...).</p> <p>39.2 Les prestations spécifiques font l'objet d'accords financiers particuliers.</p> <p>39.3 Les prix sont indiqués en CHF (Francs suisses), hors taxe sur la valeur ajoutée au taux légal en vigueur, port et emballage.</p>	<p>41 COLLECTE D'INFORMATIONS</p> <p>41.1 Le Client accepte la collecte et l'envoi par Internet d'informations à Epsitec, au moment de l'installation des Logiciels, de leur mise à jour, de leur activation ou de leur lancement. Les données recueillies sont destinées à l'usage exclusif d'Epsitec. Elles sont transmises, stockées et traitées de manière sécurisée, en conformité avec les dispositions de la législation suisse sur la protection des données (LPD).</p> <p>41.2 Les données recueillies permettent de vérifier notamment la validité des licences Crépus installées chez l'utilisateur et comprennent essentiellement les données suivantes : versions et numéros d'identification personnels des licences des Logiciels, des statistiques, les informations du Compte Client ainsi qu'une empreinte technique de la machine.</p>	<p>(2) de désassembler, de décompiler ou de tenter d'avoir accès au code source du Logiciel ainsi que de modifier le Logiciel en vue de contourner les limitations imposées par la licence;</p> <p>(3) d'accorder des sous-licences, de louer ou d'exploiter le Logiciel sur un réseau ou un système central ou à partir de celui-ci;</p> <p>(4) d'utiliser en parallèle, sur des ordinateurs différents, une ancienne version et une nouvelle version d'un Logiciel pour lequel l'utilisateur a reçu une mise à jour.</p>
<p>39.4 Epsitec se réserve le droit de modifier les prix du Logiciel ou ses prestations d'assistance et de services à tout moment. Les prix facturés au Client sont ceux en vigueur au moment de la commande et indiqués sur la confirmation de commande ou facture.</p> <p>39.5 Si, pour une prestation récurrente, l'augmentation annuelle du prix est supérieure à 20%, le Client a le droit de résilier le contrat moyennant un préavis de 4 semaines.</p> <p>39.6 Toutes les commandes sont payables exclusivement en CHF (Francs suisses) :</p>	<p>41.3 En cas de livraison en ligne, le Client s'engage à mettre tout en œuvre, afin de protéger les informations qui lui seront</p>	<p>43.2 Le Logiciel, l'ensemble de ses composants, ses mises à jour et extensions sont et demeurent l'entière propriété d'Epsitec. Seule leur utilisation est mise à disposition du Client à certaines conditions et modalités contenues les présentes Conditions Générales.</p> <p>43.3 Le contenu du Site et, notamment mais non exclusivement, les textes, marques, logos, graphiques, photographies, vidéos, sons, musiques, mises en page, designs, savoir-faire, technologies, produits et processus sont la propriété d'Epsitec ou sont utilisés avec l'autorisation de leur propriétaire et, à ce titre, sont protégés par leurs droits d'auteurs, marque, brevet et tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle qui leur sont reconnus selon les lois en vigueur.</p>
<p>(1) soit directement en ligne au moment de la commande,</p> <p>(2) soit net à 30 jours au moyen du bulletin de versement joint à la facture, ou de la facture électronique correspondante.</p> <p>39.7 Dans le cas d'une commande de Logiciel pour Applications spécifiques faisant l'objet d'un Contrat d'application spécifique au prix convenu, Epsitec exige au minimum le paiement d'un tiers du prix total au moment de la confirmation de commande, un tiers à la première livraison et le solde à la réception. Dans le cas où les travaux sont exécutés en régie, ils sont facturés mensuellement</p>		<p>43.4 Le Client s'engage à ne pas développer et/ou commercialiser de produits contrefaisant les Logiciels et pouvant ainsi porter atteinte à l'image de marque d'Epsitec.</p>

43.5 Le Client s'engage par ailleurs à porter à la connaissance d'Epsitec toute situation ou élément de fait dont il aurait connaissance, et qui serait de nature à porter atteinte immédiatement ou à terme à l'un quelconque des droits de propriété intellectuelle d'Epsitec ou plus généralement à son image de marque.

43.6 Crésus est une marque déposée d'Epsitec SA.

44 PROTECTION DES DONNÉES

44.1 Le Client autorise expressément Epsitec à citer son nom et/ou raison sociale et le travail réalisé au titre de référence commerciale.

44.2 Si le Client ne souhaite pas être cité comme référence, il en informe Epsitec par écrit. Epsitec s'engage alors à ne pas citer le nom ou la raison sociale du Client. Epsitec pourra toutefois indiquer les travaux réalisés sans lien avec le nom du Client ou sa raison sociale.

44.3 Par ailleurs, les autres données du Client ne seront utilisées qu'aux fins de prendre sa commande, d'assurer la livraison et/ou d'exécuter les prestations de service commandées, ainsi qu'à des fins de facturation et de statistiques internes, ce que le Client accepte.

44.4 Epsitec garantit au Client que ses données ne seront pas transférées à des tiers, à l'exception des partenaires d'Epsitec en relation avec la livraison du Logiciel et/ou la fourniture de prestations de service et le paiement de ces derniers.

44.5 Epsitec garantit en outre au Client que ses données seront traitées conformément aux dispositions légales applicables en la matière.

44.6 Néanmoins, Internet étant accessible au public, Epsitec exclut expressément toute responsabilité en cas de communication de données personnelles en ligne, la transmission de données par Internet pouvant être sujette notamment à des erreurs de transmission, des interceptions par des tiers ou des contaminations par des virus.

45 CONDITIONS D'UTILISATION DU SITE

45.1 Le Client accède, utilise et navigue sur le Site à ses propres risques et périls. Il est autorisé à télécharger, présenter et imprimer le contenu du Site uniquement pour son usage propre. Epsitec n'assume aucune responsabilité y relative, notamment aucune responsabilité en relation avec des dégâts qui seraient causés par un téléchargement, ayant pris toutes les précautions usuelles en matière de protection de sites Internet.

45.2 En outre, Epsitec décline toute responsabilité quant au contenu de son Site et/ou des liens hypertextes contenus dans son Site. Epsitec ne donne aucune garantie quant au fait que les données se trouvant sur son Site soient exempts de virus ou autre composant dangereux, ni ne garantit que le Client ne puisse être victime de courriers non sollicités (spam) ou d'autres dommages.

45.3 Le Client autorise expressément Epsitec à lui transmettre des informations techniques ou commerciales par voies électroniques (e-mail ou e-bulletin par exemple).

46 PERTE DE DONNÉES

46.1 Le Client est seul responsable de l'intégrité de ses données. Il lui incombe de réaliser des sauvegardes régulières (backups). En particulier, Epsitec rend attentif le Client qu'il lui incombe de réaliser une sauvegarde avant chaque mise à jour du Logiciel et recommande le stockage des copies de sauvegarde dans un lieu distinct de l'ordinateur sur lequel le Logiciel est installé.

46.2 En cas de perte de données, que ce soit à la suite d'un problème matériel ou Logiciel, Epsitec peut intervenir sur demande du Client, aux tarifs en vigueur, afin de participer à la restitution de l'application et de ses données, pour autant que l'utilisateur dispose de sauvegardes utilisables, c'est-à-dire générées par la fonction de sauvegarde intégrée aux logiciels Crésus. Epsitec n'a aucune obligation d'intervenir et n'assume aucune obligation de résultat dans le cadre d'une éventuelle intervention. En outre, Epsitec n'endosse aucune responsabilité dans le cas de la perte de données ou de corruption de fichiers.

47 RÉSILIATION

47.1 En cas de non-respect par le Client de ses obligations contractuelles et légales en rapport avec la Licence, notamment en cas de non-respect des échéances de paiement, ou en cas de faillite, liquidation ou redressement judiciaire du Client, Epsitec peut résilier avec effet immédiat le contrat de licence par écrit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de tous autres droits, notamment en réclamation de dommages et intérêts.

47.2 Dans ce cas, le Client doit immédiatement cesser d'utiliser le Logiciel et doit dans les 30 jours, à choix pour Epsitec, renvoyer ou détruire tous les exemplaires du Logiciel, ses composants (y compris les mises à jour et extensions), ainsi que toute la documentation y relative (y compris la documentation imprimée) et toutes les données qui sont la propriété d'Epsitec. En cas de destruction, le Client certifiera par écrit qu'il a procédé à la destruction et renonce expressément à tout remboursement du prix de la licence. Epsitec se réserve également expressément le droit de bloquer l'accès au Logiciel et/ou aux mises à jour lorsque cela est techniquement possible.

47.3 En cas de résiliation d'un contrat, tout autre contrat conclu peut demeurer sauf décision contraire d'Epsitec. Tous honoraires d'ores et déjà payés dans ce cadre ne seront pas remboursés.

48 CLAUSE DE DIVISIBILITÉ

48.1 Si l'une des dispositions du présent contrat ou de la documentation à laquelle il se réfère s'avère être nulle, les autres dispositions resteront valables et continueront à lier les parties au présent contrat.

48.2 La disposition invalide sera alors remplacée par une disposition dont le contenu s'en approche au mieux.

49 FORCE MAJEURE ET ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

49.1 Epsitec ne répond pas des dommages et des suites d'un retard causés par un cas de force majeure, des phénomènes naturels (p. ex. foudre, événements naturels), des pannes d'électricité, des conflits armés, des grèves, des restrictions légales imprévisibles, des attaques de pirates ou des contamination par des virus (y compris vers, chevaux de Troie, etc.) d'installations de traitement des données.

49.2 Si Epsitec ne peut s'acquitter de ses obligations contractuelles, l'exécution du Contrat ou la date d'exécution du Contrat sera reportée en fonction de l'événement survenu. Epsitec ne répond pas des éventuels dommages causés au Client par le report de l'exécution du Contrat.

50 DISPOSITIONS FINALES

50.1 Epsitec se réserve le droit d'adapter ses prestations, ses prix et les documents contractuels en tout temps. Epsitec peut en tout temps procéder à des adaptations technologiques sans réduction de la prestation. La dernière version en date des Conditions Générales d'Epsitec fait foi.

50.2 Au cas où l'une des dispositions des présentes Conditions Générales s'avère être nulle, les autres dispositions continueront à être valables et continueront à lier les parties.

51 DROIT APPLICABLE ET FOR

51.1 L'interprétation et l'exécution des présentes Conditions Générales, ainsi que tout contrat conclu sur la base de ces Conditions Générales, sont soumises au droit Suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.

51.2 Tout litige relatif à l'exécution ou l'interprétation des présentes Conditions Générales sera tranché par les tribunaux compétents du canton de Vaud, les recours au Tribunal fédéral étant réservés.

51.3 Seule la version française de ce texte fait foi.

51.4 Le for exclusif est Yverdon-les-Bains